

PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville du 19 mars 2018, à 19 h, à la salle des délibérations du conseil municipal, au 1585, rue Montarville à Saint-Bruno-de-Montarville, sous la présidence de M. Martin Murray, maire.

Sont présents : Mme la conseillère Louise Dion
M. le conseiller Vincent Fortier
Mme la conseillère Caroline Cossette
M. le conseiller Martin Guevremont
Mme la conseillère Isabelle Bérubé
Mme la conseillère Marilou Alarie
M. le conseiller Jacques Bédard
M. le conseiller Joël Boucher

Sont également présents, le directeur général par intérim, M. Roger Robitaille, et la greffière, M^e Lucie Tousignant.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Martin Murray constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

180319-1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 février 2018
4. Première période de questions des citoyens
5. Dépôt de documents
 - Liste de mouvement de personnel - Période se terminant le 19 mars 2018
 - Liste des virements budgétaires pour l'exercice 2017 pour la période se terminant le 31 décembre 2017
 - Liste des virements budgétaires pour l'exercice 2018 pour la période se terminant le 28 février 2018
 - Liste des virements budgétaires pour l'exercice 2018 pour la période se terminant le 28 février 2018 - Salaires
 - Certificat de la greffière concernant la période d'enregistrement du *Règlement de lotissement URB-L2017*
 - Certificat de la greffière concernant la période d'enregistrement du *Règlement de zonage URB-Z2017*
 - Liste des remboursements autorisés pour l'année 2017 – Dépenses de recherche et soutien des conseillers
 - Rapport des activités du trésorier pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 – Financement et dépenses électorales
 - Pétition – Révision du plan de reconstruction de la rue Beaumont Est

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

- 6. Sujets devant faire l'objet d'une décision du conseil
 - 6.1. Dossiers du conseil
 - 6.1.1 Aide financière à la Fondation Richelieu de Saint-Bruno au profit de la prévention du suicide chez les jeunes
 - 6.2. Direction générale - *Aucun*
 - 6.3. Communications
 - 6.3.1 Adjudication d'un contrat de services professionnels en conception graphique par supports imprimés et numériques – APP-SP-18-02
 - 6.4. Ressources humaines
 - 6.4.1 Confirmation de permanence de monsieur Denis Marchand
 - 6.4.2 Adjudication d'un contrat d'implantation d'un logiciel de gestion de temps, de présence au travail et de ressources humaines – APP-SP-18-03
 - 6.5. Finances, approvisionnements et technologie de l'information
 - 6.5.1 Autorisation des dépenses
 - 6.6. Loisirs, Culture et Vie communautaire
 - 6.6.1 Aides financières et soutiens techniques – Mars 2018
 - 6.6.2 Autorisation de fermeture de la rue Montarville lors des spectacles d'été 2018 à la Place du Village
 - 6.6.3 Conclusion d'un contrat avec la firme Nos Voix Nos Visages pour les camps de jour théâtre de la programmation estivale 2018
 - 6.6.4 Conclusion d'une entente avec la Corporation aide et intégration jeunesse au travail de la Vallée-du-Richelieu (CAIJTVR) pour le service d'un travailleur de rue sur le territoire de Saint-Bruno-de-Montarville
 - 6.7. Urbanisme, environnement et développement durable
 - 6.7.1 Dérogation mineure DM 2017-120 afin d'autoriser une marge latérale 2 de 3 mètres à 2,02 mètres et la construction d'un escalier extérieur donnant accès à l'étage, situé en cour arrière non complètement emmuré, à moins de 2 mètres de la ligne latérale au 1543, rue Montarville
 - 6.7.2 Dérogation mineure DM 2017-125 afin d'autoriser la réduction du dégagement minimum exigé de 10 mètres à 9,39 mètres entre deux bâtiments dans un projet intégré situé aux 2315 et 2405, place des Tilleuls
 - 6.7.3 Dérogation mineure DM 2018-012 afin d'autoriser la réduction du pourcentage exigé de matériaux de parement extérieur de classe 1 et des hauteurs supérieures à 4 mètres pour le rez-de-chaussée, à 3 mètres pour le 2^e étage et à 12 mètres pour le bâtiment au 1579, rue Montarville
 - 6.7.4 à 6.7.10 Approbation de la liste des demandes de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

- 6.7.11 Nomination des fonctionnaires désignés pour l'application des règlements relevant de la Direction de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable
- 6.7.12 Approbation et signature de l'entente intermunicipale sur la délégation de compétence concernant la valorisation de matières résiduelles organiques
- 6.7.13 Projet mobilisateur dans le domaine des technologies vertes visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) – Appui au projet de complexe agricole à bilan carbone neutre présenté par Agriculture urbaine Saint-Bruno
- 6.7.14 Vente du lot 6 582 658 et d'une partie du lot 6 205 505 – Boulevard Clairevue (Écoparc industriel) – Instruments Isaac inc.
- 6.8 Greffe et contentieux - *Aucun*
- 6.9 Travaux publics
 - 6.9.1 Adjudication d'un contrat de fourniture et de livraison de deux pompes sanitaires submersibles – APP-SI-18-07
 - 6.9.2 Adjudication d'un contrat de réfection de la cuisine au Vieux Presbytère – APP-SI-18-11
- 6.10 Génie
 - 6.10.1 Adjudication d'un contrat de travaux pour la reconstruction des infrastructures de la rue et de la place Cicot – GEN-2018-01
 - 6.10.2 Autorisation de signature d'une convention d'aide financière préparée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour les travaux de conversion du système de réfrigération de l'aréna Michael-Bilodeau
- 7. Avis de motion, projets de règlements et règlements
 - 7.1. Avis de motion et présentation d'un règlement décrétant des travaux de reconstruction du poste de suppression PS-1 et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût
 - 7.2. *Sans objet*
 - 7.3. Avis de motion et présentation d'un règlement modifiant le *Règlement 2016-11 décrétant des travaux de reconstruction des infrastructures sur une partie de la rue du Sommet-Trinité, la place de la Corniche et une partie du chemin des Hirondelles et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût* afin d'y modifier le bassin de taxation
 - 7.4. Adoption du *Règlement 2018-3 décrétant des travaux de reconstruction des infrastructures de la rue Montarville entre les rues des Peupliers et Beaumont Est et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût*
 - 7.5. *Sans objet*
 - 7.6. Adoption du *Règlement 2018-5 décrétant un emprunt afin de défrayer les frais de refinancement pour l'année 2018*

**PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

- 7.7. Adoption du *Règlement 2018-8 décrétant des travaux de conversion du système de réfrigération de l'aréna Michael-Bilodeau et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût*
- 7.8. Adoption du *Règlement 2018-10 décrétant des travaux de mise aux normes du barrage du lac du Moulin et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût*
- 8. Sujets d'agglomération
 - 8.1. Rapport du maire concernant les décisions prises lors de la dernière séance d'agglomération du 22 février 2018, le cas échéant – Aucun
 - 8.2. Sujets à l'ordre du jour de la séance ordinaire de l'agglomération du 22 mars 2018
- 9. Affaires nouvelles
- 10. Deuxième période de questions des citoyens
- 11. Période d'intervention des membres du conseil
- 12. Levée de la séance

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, avec le retrait des points 6.7.1, 6.7.3 et 6.7.13.

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Louise Dion, et RÉSOLU d'ajouter le point 6.1.2 intitulé Aide financière au Centre d'action bénévole Les p'tits bonheurs de Saint-Bruno.

Votes pour : 3

Votes contre : 5 (Vincent Fortier, Caroline Cossette, Martin Guevremont, Isabelle Bérubé, Jacques Bédard)

REJETÉE À LA MAJORITÉ

CETTE PROPOSITION ÉTANT REJETÉE, LA PROPOSITION PRINCIPALE EST DONC ADOPTÉE AVEC LE RETRAIT DES POINTS 6.7.1, 6.7.3 ET 6.7.13.

Votes pour : 6

Votes contre : 2 (Louise Dion, Marilou Alarie)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

180319-2

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
19 FÉVRIER 2018**

Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 février 2018, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Lors de cette période, les questions ont porté sur les sujets suivants :

- Projet de réfection de la rue Beaumont Est – Enlèvement ou remplacement et mise aux normes du trottoir – Importance de conserver le trottoir en place – Mesure d'atténuation de la vitesse et de la circulation de transit – Engagement du maire à écouter les inquiétudes des citoyens – Interdiction de stationner dans la rue et limitation des droits des citoyens, invités et fournisseurs à cet effet (dépôt de lettres de citoyens de la rue);
- État de certaines rues dont Hillside et du Verger – Travaux de réfection qui semblent trop tarder / Club de curling et sa conservation / Emplacement de la gare – Entretien et surveillance / Tables des maires et teneur des rencontres;
- Préservation à perpétuité du Boisé des Hirondelles et demande d'information (dépôt d'une lettre);
- Demande de lancement d'un concours par la municipalité pour l'installation d'un cadran solaire.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste de mouvement de personnel - Période se terminant le 19 mars 2018
- Liste des virements budgétaires pour l'exercice 2017 pour la période se terminant le 31 décembre 2017
- Liste des virements budgétaires pour l'exercice 2018 pour la période se terminant le 28 février 2018
- Liste des virements budgétaires pour l'exercice 2018 pour la période se terminant le 28 février 2018 - Salaires
- Certificat de la greffière concernant la période d'enregistrement du *Règlement de lotissement URB-L2017*
- Certificat de la greffière concernant la période d'enregistrement du *Règlement de zonage URB-Z2017*
- Liste des remboursements autorisés pour l'année 2017 – Dépenses de recherche et soutien des conseillers
- Rapport des activités du trésorier pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017 – Financement et dépenses électorales
- Pétition – Révision du plan de reconstruction de la rue Beaumont Est

180319-3

AIDE FINANCIÈRE À LA FONDATION RICHELIEU DE SAINT-BRUNO AU PROFIT DE LA PRÉVENTION DU SUICIDE CHEZ LES JEUNES

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'accorder une aide financière de 1 600 \$ à la Fondation Richelieu de Saint-Bruno dans le cadre de sa campagne de financement 2018 au profit de la prévention du suicide chez les jeunes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

180319-4 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN CONCEPTION GRAPHIQUE POUR SUPPORTS IMPRIMÉS ET NUMÉRIQUES – APP-SP-18-02

Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de services professionnels en conception graphique pour supports imprimés et numériques au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage, à savoir L'infographe, selon les prix unitaires soumis, pour un montant total approximatif de 232 284,84 \$, incluant quatre (4) années d'option de renouvellement et les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres APP-SP-18-02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180319-5 CONFIRMATION DE PERMANENCE DE MONSIEUR DENIS MARCHAND

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU de confirmer la permanence de monsieur Denis Marchand au poste de chef de division planification et développement à la Direction de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable, à compter du 2 avril 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180319-6 ADJUDICATION D'UN CONTRAT D'IMPLANTATION D'UN LOGICIEL DE GESTION DE TEMPS, DE PRÉSENCE AU TRAVAIL ET DE RESSOURCES HUMAINES – APP-SP-18-03

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'adjuger le contrat d'acquisition, d'implantation, d'entretien et de la maintenance d'un logiciel de gestion de temps, de présence au travail et de ressources humaines, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage, à savoir Berger-Levrault Canada Ltée, selon les prix unitaires soumis, pour un montant total approximatif de 324 148,91 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres APP-SP-18-03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180319-7 AUTORISATION DES DÉPENSES

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'autoriser les dépenses de la liste préparée au 1^{er} mars 2018 de 10 509 377,73 \$ incluant les charges salariales de 582 516,44 \$ pour les périodes 2018-06 à 2018-09, la liste des dépôts directs pour une somme de 8 125 856,42 \$, la liste des chèques émis pour une somme de 1 252 928,06 \$, la liste des paiements par débit direct de 549 646,84 \$ ainsi que la liste des chèques annulés de 1 570,03 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180319-8 AIDES FINANCIÈRES ET SOUTIENS TECHNIQUES – MARS 2018

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'accorder les aides financières et soutiens techniques suivants :

**PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

<i>Organismes</i>	<i>Montants</i>	<i>Événements</i>	<i>Soutien technique</i>
Centre d'animation mère-enfant de Saint-Bruno (C.A.M.E.)	1 526 \$	Pour leurs bazars annuels printemps et automne, qui auront lieu au Centre Marcel-Dulude, les 4 et 5 mai et les 5 et 6 octobre 2018.	Transport de matériel.
Club de BMX Rive-Sud	800 \$	Pour la tenue d'une Coupe Québec 2018, les 21 et 22 juillet 2018 et d'une compétition régionale le 25 août 2018. Autoriser l'utilisation de la rue Marie-Victorin près du parc pour l'installation de roulottes motorisées les nuits du vendredi 20 juillet et samedi 21 juillet.	Prêt d'équipements, participation des cols bleus pour les différentes installations, des appareilleurs loisirs et du responsable sport.
Patinage St-Bruno	700 \$	Pour l'organisation de la 44 ^e édition de sa revue annuelle, présentée les 14 et 15 avril 2018.	Le soutien technique est fourni par l'équipe des employés en place (aucun coût supplémentaire).
Théâtre Saint-Bruno Players	1 500 \$	Pour l'ensemble de ses productions théâtrales 2018 devant être présentées au Centre Marcel-Dulude.	Le soutien technique est fourni par l'équipe des employés en place (aucun coût supplémentaire). Transport de matériel estimé à 120 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180319-9

AUTORISATION DE FERMETURE DE LA RUE MONTARVILLE LORS DES SPECTACLES D'ÉTÉ 2018 À LA PLACE DU VILLAGE

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'autoriser la fermeture de la rue Montarville depuis le stationnement des restaurants jusqu'à l'intersection du chemin de la Rabastalière, de 19 h à 22 h, les soirs de spectacles devant se tenir à la Place du Village les 21 et 28 juillet, ainsi que les 11 et 25 août 2018.

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Louise Dion, et RÉSOLU d'autoriser la vente et la consommation d'alcool lors des spectacles et le représentant de la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire à faire une demande de permis d'alcool auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux à cet effet.

Votes pour : 2

Votes contre : 6 (Vincent Fortier, Caroline Cossette, Martin Guevremont, Isabelle Bérubé, Jacques Bédard, Joël Boucher)

REJETÉE À LA MAJORITÉ

CETTE PROPOSITION ÉTANT REJETÉE, LA PROPOSITION PRINCIPALE EST DONC ADOPTÉE SANS MODIFICATION.

Votes pour : 6

Votes contre : 2 (Louise Dion, Marilou Alarie)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

180319-10

CONCLUSION D'UN CONTRAT AVEC LA FIRME NOS VOIX NOS VISAGES POUR LES CAMPS DE JOUR THÉÂTRE DE LA PROGRAMMATION ESTIVALE 2018

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU de conclure un contrat de service avec la firme Nos Voix Nos Visages pour l'offre de l'activité « théâtre » dans le cadre de la programmation estivale 2018, pour un montant approximatif de 56 375 \$ (aucune taxe applicable) et d'autoriser Nancy Bolduc, directrice du Loisir, de la Culture et de la Vie communautaire à signer, pour et au nom municipalité, ce contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180319-11

CONCLUSION D'UNE ENTENTE AVEC LA CORPORATION AIDE ET INTÉGRATION JEUNESSE AU TRAVAIL DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU (CAIJTVR) POUR LE SERVICE D'UN TRAVAILLEUR DE RUE SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU de conclure une entente avec la Corporation aide et intégration jeunesse au travail de la Vallée-du-Richelieu pour la présence d'un travailleur de rue sur le territoire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, pour la période s'étendant du 1^{er} avril au 30 juin 2018;

D'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente à intervenir avec la Corporation aide et intégration jeunesse au travail de la Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180319-12 **DÉROGATION MINEURE DM 2017-125 AFIN D'AUTORISER LA RÉDUCTION DU DÉGAGEMENT MINIMUM EXIGÉ DE 10 MÈTRES À 9,39 MÈTRES ENTRE DEUX BÂTIMENTS DANS UN PROJET INTÉGRÉ SITUÉ AUX 2315 ET 2405, PLACE DES TILLEULS**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'approuver la demande de dérogation mineure DM 2017-125, déposée par monsieur Michel Constantin, pour et au nom de la société 9232-2494 Québec inc., propriétaire, afin d'autoriser la réduction du dégagement minimum exigé de 10 mètres à 9,39 mètres entre deux bâtiments dans un projet intégré situé aux 2315 et 2405, place des Tilleuls, et ce, en dérogation au premier alinéa de l'article 144 du *Règlement de zonage URB-Z2009*, conformément à la résolution 171206.13 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion tenue le 6 décembre 2017.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire entendre relativement à cette demande. Aucun commentaire n'a été émis par les personnes présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180319-13 **APPROBATION DE LA LISTE DES DEMANDES DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'approuver les demandes de PIIA mentionnées à la liste ci-jointe, et ce, aux conditions énumérées à la résolution du comité consultatif d'urbanisme adoptée pour chacun de ces dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180319-14 **NOMINATION DES FONCTIONNAIRES DÉSIGNÉS POUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU :

- De nommer le Directeur de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable et la Chef de division réglementation, permis et inspections ainsi que les inspecteurs en bâtiment à titre de « fonctionnaire désigné » responsables de l'administration et de l'application des divers règlements relevant de cette division, notamment, et sans en restreindre la portée le *Règlement de zonage URB-Z2017*, le *Règlement de construction URB-C2009*, le *Règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme URB-ADM2017*, le *Règlement de lotissement URB-L2017*, le *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale URB-PIIA2009*, le *Règlement relatif aux usages conditionnels URB-UC2012*, le *Règlement sur les dérogations mineures URB-DM2015*, le *Règlement 2010-19 établissant des normes relatives aux logements*, le *Règlement N.21-1 sur les nuisances*, le *Règlement B. 18-1 sur les branchements à l'égout et à la conduite d'eau*, le *Règlement SB-2004-21 concernant les nuisances par le bruit et pourvoyant à les supprimer*, le *Règlement E. 1-1A concernant l'utilisation de l'eau potable* et le *Règlement 2011-10 relatif à l'entretien des systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet d'une résidence isolée*;

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

- De nommer le Directeur de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable et la Chef de division de l'environnement ainsi que le personnel sous sa responsabilité à titre de « fonctionnaire désigné » responsables de l'administration et de l'application des divers règlements relevant de cette division, notamment, et sans en restreindre la portée, le *Règlement 2007-13 sur l'utilisation des pesticides et des matières fertilisantes*, le *Règlement 2008-23 concernant la collecte sélective des matières recyclables dans les limites de la Ville*, le *Règlement 2008-47 sur l'assainissement des eaux de la CMM*, le *Règlement E. 1-1A concernant l'utilisation de l'eau potable*, le *Règlement 2010-5 concernant la collecte des résidus verts dans les limites de la Ville* et le *Règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme URB-ADM2017*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180319-15 APPROBATION ET SIGNATURE DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE SUR LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE CONCERNANT LA VALORISATION DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ORGANIQUES

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'approuver l'entente intermunicipale sur la délégation de compétence concernant la valorisation des matières résiduelles organiques à intervenir entre la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville et la Ville de Longueuil et d'autoriser le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la municipalité, cette entente et tout autre document y afférent.

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU de faire les représentations nécessaires afin de revoir la liste de toutes les matières résiduelles organiques acceptées à Varennes pour qu'elles le soient également à Longueuil, notamment les couches jetables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180319-16 VENTE DU LOT 6 582 658 ET D'UNE PARTIE DU LOT 6 205 505 – BOULEVARD CLAIREVUE (ÉCOPARC INDUSTRIEL) – INSTRUMENTS ISAAC INC.

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'approuver la promesse d'achat déposée par la compagnie Instruments Isaac inc., pour le lot 6 582 658 d'une superficie approximative de 18 375 m² et une partie du lot 6 205 505 d'une superficie approximative de 4 625,25 m² (superficie totale 23 000,25 m²), situé sur le boulevard Clairevue dans l'Écoparc industriel, pour un montant approximatif de 989 920,00 \$ (43,04 \$/m² ou 4,00 \$/pi²), et ce, aux conditions mentionnées à la promesse d'achat;

D'autoriser le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la municipalité, l'acte de vente, le projet de lotissement et tout autre document afférent à la transaction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

180319-17 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE FOURNITURE ET DE LIVRAISON DE DEUX POMPES SANITAIRES SUBMERSIBLES – APP-SI-18-07

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de fourniture et de livraison de deux pompes sanitaires submersibles pour le poste de pompage Gardenvale, au soumissionnaire conforme, à savoir Solutions d'eau Xylem (Société Xylem Canada), selon les prix soumis, pour un montant total approximatif de 56 323 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres APP-SI-18-07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180319-18 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE RÉFECTION DE LA CUISINE DU VIEUX PRESBYTÈRE – APP-SI-18-11

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de réfection de la cuisine du Vieux Presbytère au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir Construction Michel Dufresne (9116-0093 Québec inc.), selon le prix soumis, pour un montant total approximatif de 37 691 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres APP-SI-18-11.

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Joël Boucher, et RÉSOLU de reporter cette décision afin de permettre aux membres du conseil de revoir la liste des travaux et les coûts y afférents pour rendre ce bâtiment accessible universellement.

Votes pour : 3

Votes contre : 5 (Vincent Fortier, Caroline Cossette, Martin Guevremont, Isabelle Bérubé, Jacques Bédard)

REJETÉE À LA MAJORITÉ

CETTE PROPOSITION ÉTANT REJETÉE, LA PROPOSITION PRINCIPALE EST DONC ADOPTÉE SANS MODIFICATION.

Votes pour : 5

Votes contre : 3 (Louise Dion, Marilou Alarie, Joël Boucher)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

180319-19 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE TRAVAUX POUR LA RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DE LA RUE ET DE LA PLACE CICOT – GEN-2018-01

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de travaux pour la reconstruction des infrastructures de la rue et de la place Cicot, au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir Excavations Darce inc., selon les prix unitaires soumis, pour un montant total approximatif de 1 803 756,64 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres GEN-2018-01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

180319-20 AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE PRÉPARÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT POUR LES TRAVAUX DE CONVERSION DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DE L'ARÉNA MICHAEL-BILODEAU

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité, la convention d'aide financière préparée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour les travaux de conversion du système de réfrigération de l'aréna Michael-Bilodeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180319-21 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU POSTE DE SUPPRESSION PS-1 ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN DÉFRAYER LE COÛT

La conseillère Isabelle Bérubé donne avis de motion d'un règlement décrétant des travaux de reconstruction du poste de suppression PS-1 et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût, et en fait la présentation.

180319-22 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2016-11 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SUR UNE PARTIE DE LA RUE DU SOMMET-TRINITÉ, LA PLACE DE LA CORNICHE ET UNE PARTIE DU CHEMIN DES HIRONDELLES ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN DÉFRAYER LE COÛT AFIN D'Y MODIFIER LE BASSIN DE TAXATION

Le conseiller Martin Guevremont donne avis de motion d'un règlement modifiant le *Règlement 2016-11 décrétant des travaux de reconstruction des infrastructures sur une partie de la rue du Sommet-Trinité, la place de la Corniche et une partie du chemin des Hirondelles et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût* afin d'y modifier le bassin de taxation, et en fait la présentation.

180319-23 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-3 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DE LA RUE MONTARVILLE ENTRE LES RUES DES PEUPLIERS ET BEAUMONT EST ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN DÉFRAYER LE COÛT

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement 2018-3 décrétant des travaux de reconstruction des infrastructures de la rue Montarville entre les rues des Peupliers et Beaumont Est et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

180319-24 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-5 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AFIN DE DÉFRAYER LES FRAIS DE REFINANCEMENT POUR L'ANNÉE 2018

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement 2018-5 décrétant un emprunt afin de défrayer les frais de refinancement pour l'année 2018*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180319-25 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-8 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE CONVERSION DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DE L'ARÉNA MICHAEL-BILODEAU ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN DÉFRAYER LE COÛT

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement 2018-8 décrétant des travaux de conversion du système de réfrigération de l'aréna Michael-Bilodeau et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180319-26 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-10 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DU BARRAGE DU LAC DU MOULIN ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN DÉFRAYER LE COÛT

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement 2018-10 décrétant des travaux de mise aux normes du barrage du lac du Moulin et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DU MAIRE CONCERNANT LES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA DERNIÈRE SÉANCE D'AGGLOMÉRATION DU 22 FÉVRIER 2018

Aucun rapport spécifique de la dernière séance ordinaire puisque les décisions ont été prises conformément aux orientations déterminées par ce conseil.

180319-27 SUJETS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE D'AGGLOMÉRATION DU 22 MARS 2018

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU que le conseil de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville exprime l'orientation suivante relativement aux sujets énumérés à la séance ordinaire du conseil d'agglomération devant se tenir le 22 mars 2018 :

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Sujet	Orientation		
	Favorable	Défavorable	Commentaires
CA-180322-2.1 Approbation du projet de plan d'action en immigration à soumettre au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité (SD-2018-0270)	X		
CA-180322-2.3 Désignation de membres du Bureau des délégués pour la gestion des cours d'eau (SD-2017-4069)	X		
CA-180322-5.1 Approbation de la convention collective des employés cols blancs et des brigadiers scolaires à intervenir entre la Ville et les Syndicats regroupés des employés municipaux du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 306 (SD-2018-0621)	X		
CA-180322-6.1 Autorisation de vendre des biens appartenant à la Ville (SD-2018-0374)	X		
CA-180322-6.2 Adjudication du contrat APP-18-013 (ÉQ-17-25) pour l'acquisition de quatre véhicules pour le Service de police (contrat 2) (SD-2018-0539)	X		
CA-180322-6.3 Adjudication du contrat APP-18-003 (2018-TP203) pour la collecte, le transport et le traitement des résidus domestiques dangereux (option 2) (SD-2018-0335)	X		
CA-180322-6.4 Dépassement de coûts au contrat APP-12-051 (2012-TDE-511) pour la fourniture de services d'évacuation, de transport, de disposition et de valorisation ou d'enfouissement des boues d'épuration au Centre d'épuration Rive-Sud (SD-2017-3962)			En vertu de l'article 118.9 de la <i>Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations</i> , la compétence exclusive de la Ville de Longueuil en matière d'assainissement des eaux ne s'applique pas sur le territoire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville.

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

<p>CA-180322-8.1 Approbation d'une entente à intervenir entre la Ville, Carrefour pour elle, le Pavillon Marguerite de Champlain, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Montérégie et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail concernant le programme ISA (SD-2018-0030)</p>	X		
<p>CA-180322-8.4 Adoption du Règlement CA-2018-277 modifiant le Règlement CA-2016-259 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la ville dans ses compétences d'agglomération (SD-2018-0616)</p>	X		
<p>CA-180322-8.7 Adoption du Règlement CA-2018-278 modifiant le Règlement CA-2007-71 prévoyant les modalités d'établissement des quotesparts et de leur paiement par les municipalités liées pour le financement des dépenses de la municipalité centrale pour l'exercice des compétences du conseil d'agglomération (SD-2018-0410)</p>	X		
<p>CA-180322-8.8 Approbation de l'addenda 1 modifiant l'entente intervenue entre la Ville et la Société de transport de Longueuil concernant l'accessibilité au transport en commun durant les périodes hors pointes pour les usagers, résidants des villes participantes de l'agglomération, âgés de 65 ans et plus pour l'année 2018 (SD-2018-0079)</p>	X		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Lors de cette période, les questions ont porté sur les sujets suivants :

- Point 8.2 de l'ordre du jour et approbation de la convention collective des employés cols blancs de la Ville de Longueuil;
- Point 6.6.4 de l'ordre du jour de la séance du conseil et demande d'intervention et mise en commun de ressources avec d'autres municipalités;
- Point 6.7.12 de l'ordre du jour et matières approuvées par l'usine de biométhanisation de Varennes / Point 6.9.2 de l'ordre du jour et travaux de réfection;
- Point 6.9.2 de l'ordre du jour et travaux de réfection de la cuisine du Vieux Presbytère / Échanges de services avec la Ville de Saint-Basile-le-Grand dans le cadre de la Féerie de Noël / Aménagement du carrefour giratoire;
- Aide et soutien aux organismes communautaires et élaboration d'une nouvelle politique.

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Les interventions ont porté sur les sujets suivants :

- Départ à la retraite du directeur du Loisir, de la Culture et de la Vie communautaire, monsieur Gaétan Boulet – Remerciement pour ses 36 ans de loyaux services et lecture d'un courriel de monsieur Boulet (le conseiller Joël Boucher);
- Campagne « Ma biblio, mon bonheur! » - Nouveau service de rappel de livres en retard par l'envoi d'un message électronique / Mot de remerciements à tous les employés pour leur travail et de félicitations à monsieur Roger Robitaille pour ses nouvelles fonctions (la conseillère Caroline Cossette);
- Tenue de deux événements dont une conférence sur les ruisseaux donnée par la Fondation Mont-Saint-Bruno le mercredi 21 mars et les Assises Montérégiennes le vendredi 23 mars / Cause Gastem c. Restigouche – Jugement en la faveur de la municipalité sur la protection des ressources d'eau potable (la conseillère Isabelle Bérubé);
- Souhaits de bonne retraite à monsieur Gaétan Boulet et mot de félicitations pour la mise en place et protection et survie du programme d'animation pour les jeunes dans les parcs de la municipalité / Centre d'action bénévole Les p'tits bonheurs de Saint-Bruno et demande d'aide financière publique de 500 \$ lors de la séance du 4 décembre 2017 et réponse publique à celle-ci (la conseillère Marilou Alarie);
- Mot de félicitations à monsieur Boulet pour sa retraite bien méritée / CCU et mandat pour mettre en œuvre un volet architectural – Élaboration d'un document ou de directives (le conseiller Martin Guevremont);

**PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

- Demande financière du Centre d'action bénévole Les p'tits bonheurs de Saint-Bruno et rencontre avec la présidente et directrice de cet organisme – Remise de leur demande après la mise en place d'une nouvelle politique / Souhails de Joyeuses Pâques (le conseiller Vincent Fortier);
- Tenue du déjeuner du maire le samedi 24 mars pour le district 1 / Intervention des élus dans les dossiers administratifs et mesures pour éviter que les élus s'émissent dans ceux-ci / Fausses nouvelles publiées dans les médias sociaux minant la crédibilité et réputation des élus – Diffamation et mesures qui seront prises pour défendre tous les élus / Invitation à la soirée des bénévoles le 10 avril 2018 / Consultation publique sur l'aménagement du secteur de l'Îlot Natrel le 19 avril (le maire Martin Murray).

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la levée de la séance à 22 h 15.

Le maire,

La greffière,

Martin Murray

Lucie Tousignant

**PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

N° de PIIA	Propriété visée	Objet	Recommandation du comité consultatif d'urbanisme et n° de résolution
Sans objet	-	-	-
PIIA 2018-004	320, place Orchard	Construction d'un bâtiment résidentiel d'un étage	D'approuver le PIIA 2018-004 conformément à la résolution 180221.14 du CCU
PIIA 2018-006	2242, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier	Installation d'une enseigne murale	D'approuver le PIIA 2018-006 conformément à la résolution 180221.19 du CCU
PIIA 2018-007	2244, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier	Installation de deux enseignes projetantes	D'approuver le PIIA 2018-007 conformément à la résolution 180221.18 du CCU
PIIA 2018-008	530, rue De La Bruère	Ajout d'un étage	D'approuver le PIIA 2018-008 conformément à la résolution 180221.16 du CCU
PIIA 2018-009	1301, boulevard Saint-Bruno	Installation de trois enseignes murales	D'approuver le PIIA 2018-009 conformément à la résolution 180221.20 du CCU
PIIA 2018-011	1061, rue Marie-Victorin	Construction d'un bâtiment industriel	D'approuver le PIIA 2018-011, sous réserve : <ul style="list-style-type: none"> - D'installer des murs-écrans pour l'aire à déchets extérieure de couleur grise ou noire; - De donner un traitement architectural particulier au mur avant adjacent à la rue Léo-Pariseau notamment par l'ajout d'un jeu de fenêtre pour briser, entre autres, l'effet de grand mur; - De présenter un plan d'aménagement paysager lors d'une rencontre ultérieure n'excédant pas 6 mois suivant la délivrance du permis de construction; conformément à la résolution 180221.17 du CCU.

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

N° de PIIA	Propriété visée	Objet	Recommandation du comité consultatif d'urbanisme et n° de résolution
PIIA 2017-021	420, rue Hillcrest	Construction d'un bâtiment résidentiel de deux (2) étages	<p>D'approuver à nouveau la demande de PIIA 2017-021 sous réserve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'identifier clairement les arbres à conserver et de protéger ceux-ci par une clôture de protection avant l'émission du permis de construction; <p>conformément à la résolution 170315.18 du CCU.</p> <p>PIIA nécessitant une nouvelle approbation du conseil (déjà adopté le 27 mars 2017) afin de le rendre conforme à la demande du MAMOT du 21 décembre 2017.</p>